GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

Les coupes totales et les chemins forestiers dans la forêt privée de l'U.G. PRIVÉE 129 ont été mise à jour en utilisant les images "LANDSAT THEMATIC MAPPER" suivantes:
7 juillet 1987 - 16 juin 1991.
L'année des coupes, est celle de l'image T.M. utilisée.

Compt. for.: 8607-891I-9206-9527-5009-5517-6021-6528-7006

À jour publiée : avril 1995
À jour privée : 1995

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel : ponceau ; buse
Contour des peuplements
Contour des interventions
Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, dique
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Ravitaillement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
— — bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelaine
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe partielle avec but de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Bûchage partiel (dégagé ou à jour)
Plantation à racines nues
Plantation de boutures
Plantation de boutures
Ensemencement
Entretien sylvicole
Récolte dans les lisières boisées (abattre les lisières)

N.B. Ces interventions indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à sapin gris
— à mélèze (ceinture)
— à pruche
— à cèdre
— à épinettes
Pessière
— à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée (section)
— à thuya (cèdre)
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette
— plantation d'épinette blanche
— plantation d'épinette noire
— plantation d'épinette noire
— plantation d'épinette rouge
Sapinière
— à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — — — sur station humide
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à mélèze
— à épinettes (à sapin baumier)
Pinède blanche
— — avec pin rouge
— — — et/ou rouge (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec sapin
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de thuya)
Pruchière
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de thuya)
Mélèzin
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à pin blanc et/ou épinette rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de mélèze européen)
— — — (plantation de mélèze japonais)
— — — (plantation de mélèze lariciès)
Cédrière
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de pin sylvestre)
Prucheraie
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de thuya)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	Fi Pg	Fi Pg (F)	Fi Pg (R)
— — — — avec pin blanc	Fi Pb	Fi Pb (F)	Fi Pb (R)
— — — — avec pin rouge	Fi Pr	Fi Pr (F)	Fi Pr (R)
— — — — avec mélèze	Fi Me	Fi Me (F)	Fi Me (R)
— — — — avec épinettes	Fi E	Fi E (F)	Fi E (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Fi E	Fi E (F)	Fi E (R)
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin	Bb Sb	Bb Sb (F)	Bb Sb (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb E (F)	Bb E (R)
— — — — avec pin blanc	Bb Pb	Bb Pb (F)	Bb Pb (R)
— — — — avec pin gris	Bb Pg	Bb Pg (F)	Bb Pg (R)
— — — — avec pin rouge	Bb Pr	Bb Pr (F)	Bb Pr (R)
— — — — avec mélèze	Bb Me	Bb Me (F)	Bb Me (R)
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin	Pi Sb	Pi Sb (F)	Pi Sb (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	Fi Pb	Fi Pb (F)	Fi Pb (R)
— — — — avec pin rouge	Fi Pr	Fi Pr (F)	Fi Pr (R)
Peuplerale avec sapin	Pe S	Pe S (F)	Pe S (R)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (F)	Pe Pb (R)
— — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (F)	Pe Pg (R)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (F)	Pe Pr (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (F)	Pe E (R)
Chênaie rouge	Ch R	Ch R (F)	Ch R (R)
Chênaie rouge résineuse	Ch R	Ch R (F)	Ch R (R)
Frênaie à frêne noir	Fr N	Fr N (F)	Fr N (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M Ft	M Ft (F)	M Ft (R)
— — — sur station humide	M Ft	M Ft (F)	M Ft (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— à feuillus tolérants (plantation)
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
Chênaie rouge
Frênaie
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de peuplier faux-tremble
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — en tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et dénudé humide
Jumelle

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (aérienne)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Coupe partielle
Éclaircie légère
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche mortes: ⊖ 1 à 50% ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlé
Chablis total
Chablis partiel
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	21-40	80-30	30-80
50	41-60	80-50	50-80
70	61-80	90-50	50-90
90	81-100	90-70	70-90
100	101 et plus	100-70	70-100

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Plus de 6 dominances de haut, tolérants majorité des tiges entre C et 30 cm; Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 30 cm.
Vieux inéquienne: Plus de 6 dominances de haut, tolérants majorité des tiges entre 30 et 70 cm; Autres peuplements: majorité des tiges est plus de 70 cm.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (0m-4m)	2 (4m-8m)	3 (8m-12m)	4 (12m-16m)	5 (16m-20m)	6 (20m+)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. ; GROUPE JMLM, TRÉMBLAY INC.
SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	micro
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 50 %	f
Abrupte	50 % et plus	a

Superficie entourée de pentes > 51% : s
N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les routes publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATION FORESTIÈRES

S1E1 C3 q3 S2m E3 — S : déforestation; E : classe de pente; C : classe d'âge; q : classe de qualité; S : classe de hauteur; E : classe de densité; m : sous group d'essences; E : type de couvert; — : groupement d'essences

F C3 r3 B1 D1 — F : classe de perte; C : classe d'âge; r : classe de qualité; B : classe de hauteur; D : classe de densité; 1 : type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne : 1986; Année de publication : 1987; Année de révision : ...

Divisions territoriales en date du : 1/11/86
Déclinaison magnétique 22° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 1
Unité de gestion — 13
Unité d'aménagement — 1
Unité de sondage — 1
Mode de tenure ou de gestion — 000 06 04
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 108 00
Bassin primaire — J
Bassin secondaire
Unité de gestion privée — 115
Municipalité — 04560
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Porcelle — 1703 *
Région écologique — 5c *
Municipalité régionale de comté — M.R.C. 110 AVIGNON

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-B-6 S.E. S.O. S.E. S.O.	22-B-7 S.E. S.O. S.E. S.O.	22-B-8 S.E. S.O. S.E. S.O.
22-B-3 N.E. N.O. N.E. N.O. S.E. S.O. S.E. S.O.	22-B-2 N.E. N.O. N.E. N.O. S.E. S.O. S.E. S.O.	22-B-1 N.E. N.O. N.E. N.O. S.E. S.O. S.E. S.O.
21-O-14 N.E. N.O. N.E. N.O.	21-O-15 N.E. N.O. N.E. N.O.	

22 B/2 N.E.

2 35